



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 2 février 2021 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, mesdames les conseillères Audrey Bureau, Nathalie Lemieux et monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive et M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, Jean Boileau, Geneviève D'Amours, Laurence Gillot, Paméla Giroux, Sophie Godbout, Melvin Jomphe, Josée Laurin, François Léveillé, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Rachel Rivard, Patrick Robert-Meunier et Isabelle Sabourin.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### **PAROLE DU MAIRE**

#### **PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

**CM-2021-61**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

**CM-2021-62**

#### **ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE L'APNQL SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) a produit et dévoilé le 29 septembre dernier un plan d'action sur le racisme et la discrimination, lequel propose une série d'actions pouvant être adoptées par les citoyens, organisations et institutions de la société québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** l'APNQL lance un appel aux citoyens, organisations et institutions de la société québécoise à s'approprier les recommandations du plan d'action et à s'allier aux Premières Nations afin de travailler en collaboration;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau travaille déjà en partenariat avec la communauté Kitigan Zibi Anishinabeg, le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg et l'APNQL, que le vivre-ensemble est une priorité importante pour la Ville, et que nous souhaitons répondre favorablement à l'appel qui nous est lancé :

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce conseil :

- réponde dès maintenant favorablement à certaines des recommandations du plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination, en procédant aux interventions suivantes :
  - En désignant la Table de concertation sur le vivre-ensemble comme le comité de suivi responsable de ce dossier chez nous (intervention #63);
  - En désignant le maire de Gatineau comme responsable politique des relations avec les Premières Nations (intervention #64);
  - En désignant la personne responsable des relations intergouvernementales au Cabinet du maire comme poste de liaison avec les Premières Nations (intervention #65);
  - En reconnaissant la communauté Kitigan Zibi Anishinabeg comme interlocuteur et principal partenaire de la Ville de Gatineau en matière de relations avec les Premières Nations (intervention #69);
- reçoit le plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination, et mandate la Table de concertation sur le vivre-ensemble de créer un comité afin de mener une réflexion et revenir au conseil municipal avec des recommandations quant aux actions proposées aux municipalités. Ce comité sera composé de membres de la Table elle-même, ainsi que de représentants des organisations autochtones avec qui la ville collabore qui souhaitent participer à la démarche.

Adoptée

**CM-2021-63**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 13 h 22.

Adoptée

---

**DANIEL CHAMPAGNE**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>e</sup> GENEVIÈVE LEDUC**  
Greffière